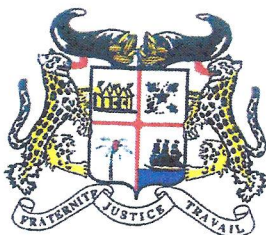


*Ambassade de la République  
du Bénin*



*Embassy of the Republic  
of Benin*

N° 093-2018/ABO/CM/AF/AECCP

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance de la communauté béninoise résidant au Canada qu'en application des dispositions de l'Arrêté 2018 n° 040/MISP/MEF/DC/SGM/DGPR/DEI/SA003SGG18 du 14 février 2018 portant conditions et modalités d'établissement de passeports ordinaires biométriques aux Béninois de la Diaspora dans les Postes Diplomatiques et Consulats Généraux du Bénin à l'extérieur, le passeport biométrique est délivré à un prix forfaitaire de soixante-cinq mille (65.000) FCFA dans les zones Europe, Amérique et Asie.

En conséquence, le prix d'établissement du passeport ordinaire biométrique à l'Ambassade du Bénin à Ottawa passe désormais de **250 dollars** à **162,5 dollars canadiens**.

Fait à Ottawa, le 12 mars 2018.

La Chargée d' Affaires a.i.



**Patricia A. QUENUM**